



**Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO) /
Fonds pour la consolidation de la paix (le Fonds)**

DESCRIPTIF DE PROJET PRF¹

Intitulé du projet : AUTONOMISATION DES JEUNES POUR LA PAIX AU NIGER « AJPANI »	Entité(s) bénéficiaire(s) de l'ONU : PNUD-UNICEF-OIM
Personne à contacter concernant le projet : OIM (Fatou Ndiaye) Adresse : Rue YN-127 Porte n° 85 Nouveau Plateau (sur Bd Malibero) Téléphone : +227 20 75 25 07 E-mail : iomniamey@iom.int	Partenaire(s) d'exécution – nom et type de partenaire (gouvernement, organisation de la société civile, etc.) : la HACP (Haute Autorité à la consolidation de la paix), Ministère des enseignements technique et de la formation professionnelle, Ministère de la jeunesse et des sport, Ministère de l'intérieur, de la sécurité publique, de la décentralisation, des affaires coutumières et religieuses, les services techniques décentralisés, les ONG, etc.
Site du projet : Dannet, Aderbissinat, Tchintabaraden, Tassara, Olléléwa et Arrondissement 2 (Commune Urbaine Zinder)	
Descriptif du projet : <i>Décrire en une phrase le principal objectif du projet.</i> Le projet vise à offrir aux jeunes des régions à risque un cadre holistique de développement à travers leur insertion socio-économique, leur participation dans les mécanismes de prise de décision et leur engagement dans la consolidation de la paix.	Fonds pour la consolidation de la paix : PBF Autres sources : Apport gouvernemental : Coût total du projet : 2.500.000 \$ Date de démarrage du projet proposée : février 2016 Date d'achèvement du projet proposée : décembre FEVRIER 2018 Durée totale (en mois) : 24 mois
« Score » sur l'égalité entre les sexes (« Gender Marker ») : ² 2 <i>Note 2 pour les projets ayant l'égalité entre les sexes parmi leurs objectifs.</i>	
Résultat du Plan des priorités auquel le projet contribue 1- l'insertion socio-économique des jeunes (hommes et femmes) à risque de manipulation et d'engagement dans la	

¹ Il faut accompagner ce document par le formulaire PBF 3.3 : formulaire d'évaluation du projet par le Comité de Pilotage, signé par les co-présidents.

² PBSO prend en compte l'intégration des femmes et des jeunes filles à tous les projets du Fonds, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité 1325, 1612, 1888, 1889.

violence est renforcée et les risques de radicalisation des jeunes ciblés sont diminués

2- l'implication et la représentation des jeunes (hommes et femmes) à risque dans le processus de prise de décision au niveau communautaire, local et national afin de fournir aux jeunes des mécanismes démocratiques de participation.

Résultats du projet :

- (i) le renforcement des capacités opérationnelles et de prise en charge des centres et structures d'encadrement cibles et de formation professionnelle, et amélioration des programmes et curricula de formation ;
- (ii) le développement des connaissances et compétences techniques et professionnelles de 2000 jeunes vulnérables et leur sensibilisation aux droits de l'homme, à la culture de la paix et à la prévention des conflits ;
- (iii) l'appui à l'insertion socio-économique, à l'entreprenariat et à l'auto emploi des jeunes et
- (iv) le renforcement de la participation des jeunes à risque aux mécanismes/instances de prise de décision.

Domaine de résultat du Fonds³ résumant au mieux l'objectif du projet (choisir un seul): : Domaine 1 du plan des priorités « Autonomisation et implication des jeunes dans les zones à risques »

Pour les projets financés par le mécanisme de financement du relèvement pour la consolidation de la paix (PRF)

Entité(s) bénéficiaire(s) de l'ONU <i>(S'il s'agit d'un projet en collaboration entre tous les responsables des entités de l'ONU/agences bénéficiaires des fonds doivent signer. Il faut inclure une boîte par l'entité bénéficiaire)</i>	Représentant des autorités nationales
Giuseppe Loprette Chef de Mission OIM	AbdoulKarim Dan Mallam Ministre de la Jeunesse et des Sports
Felix Acebo Représentant Adjoint UNICEF	
Martine Thérer, Représentant Résident Adjoint, directrice des Programmes UNDP	

³ Les domaines de résultat du Fonds sont les suivants :

1. Apporter un soutien au processus de mise en application des traités de paix et de dialogue politique (Priorité 1) :
(1.1) Réforme du secteur de la sécurité; (1.2) État de droit; (1.3) Désarmement, démobilisation et réintégration; (1.4) Dialogue politique;
2. Promouvoir la coexistence et la résolution pacifique des différends (Priorité 2) :
(2.1) Réconciliation nationale; (2.1) Démocratie; (2.3) Gestion/ résolution des conflits;
3. Revitaliser l'économie et générer des dividendes immédiats de la paix (Priorité 3) :
(3.1) Génération d'emplois à court terme; (3.2) Subsistance durable.
4. (Ré)-établissement des services administratifs essentiels (Priorité 4).
(4.1) Renforcement de capacité nationale en services essentiels; (4.2) Extension de l'autorité de l'état/ administration locale ; (4.3) Gouvernance de ressources de consolidation de la paix (y compris le Secrétariat PBF).

Acronymes

AGR	Activités Génératrices de Revenus
AQMI	Al-Qaeda au Maghreb Islamique
BACP/ PBSO	Bureau d'Appui à la Consolidation de la Paix/ Peace Building Support Office
CFGCT	Centre de Formation en Gestion des Collectivités Territoriales
CPC	Comité de Pilotage Conjoint
CR	Coordonnateur Résident
CSI	Centre de Santé Intégrée
DIM	Direct Implementation Modality
FASM/MDTF	Fonds d'Affectation Spéciale Multi donateurs/ Multi-Donor Trust Fund
FCP/PBF	Fonds de Consolidation de la Paix/ Peace Building Fund
GERME	Gérez Mieux votre Entreprise
HACP	Haute Autorité à la Consolidation de la Paix
HIMO	Programme à Haute Intensité de Main d'œuvre
IdS	Instrument de Stabilité
IDH	Indice de Développement Humain
INS	Institut National de la Statistique
IRF	Immediate Response Facility
MNLA	Mouvement national de libération de l'Azawad
MOU	Memorandum of Understanding
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
PDES	Plan de Développement Economique et Social
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PTA	Plan de Travail Annuel
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RUNO	Recipient UN Organization
SE/SDS	Secrétariat Exécutif/Stratégie de Développement et de Sécurité
SNU	Système des Nations Unies
SSRJA	Santé Sexuelle et Reproductive des Jeunes et des Adolescents
SIYB	Start and Improve Your Business
TDR	Termes de Référence
UE	Union Européenne
UNDAF	Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement (UN Development Assistance Framework)
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance / United Nations Children's Fund
USAID	Agence des Etats Unis pour le Développement International (United States Agency for International Development)

Table des matières

COMPOSANTES DU PROJET :.....	6
I Comment le projet s'intègre-t-il au Plan des priorités approuvé.....	6
a) Résultat du Plan des priorités visé par le projet :.....	6
b) Justification du projet :.....	6
c) Cohérence par rapport aux autres projets :.....	7
II- Objectif du soutien du Fonds et mise en œuvre.....	9
a) Résultats du projet.....	9
b) Résultats Spécifiques.....	9
c) théorie de changement.....	10
d) Zones d'intervention (région, commune), groupes cibles et activités prévues.....	10
e) groupes cibles et activités prévues par produit.....	10
e-1 Produit 1.1 : renforcement de cadre de formation professionnelle	10
e-2 Produit 1.2 : appui aux activités socioéconomiques et à l'entrepreneuriat des jeunes filles et garçons	11
e-3 Produit 2.1 : Promotion de la citoyenneté et de la participation des jeunes à risque dans la vie des communes.....	12
e-4 Produit 2.2 : Création d'un environnement communal favorable à la participation des jeunes.....	12
f) Budget :.....	12
g) Capacité des entités de l'ONU bénéficiaires et partenaires d'exécution :.....	14
III Gestion et coordination	15
a) Gestion du projet :	15
1) Modalités de Mise en œuvre.....	15
2) Agences d'exécution des projets.....	15
3) Comité de technique conjoint (CTC) au niveau national.....	15
4) Comité consultatif au niveau régional	15
5) Comité consultatif au niveau des communes	16
b) Gestion des risques :.....	16
c) Suivi et évaluation :	17
1- Coordination avec le chargé de suivi et évaluation du secrétariat du PBF	17
2- Mission conjointe de suivi	17
3- Atelier de revue à mi-parcours.....	18
4) Évaluation finale	18
5) Visibilité de l'action.....	18

ANNEXES

Annexe 1 : Tableau 1 :Aperçu des activités relevant de la consolidation de la paix et des déficits à combler	8
Annexe 2: Tableau 2 : Budget de l'activité du projet.....	12
Annexe 3: BUDGET D'UN PROJET DU Fonds	13
Annexe 4: Tableau 4 : Aperçu général du financement.....	14
Annexe 5 : Tableau 5 – Matrice de gestion des risques	16
Annexe A – Résumé du projet.....	19
Annexe B – Cadre de résultats du projet PRF.....	21

COMPOSANTES DU PROJET :

I Comment le projet s'intègre-t-il au Plan des priorités approuvé

a) Résultat du Plan des priorités visé par le projet :

Ce présent projet appuiera la réalisation entière du Domaine 1 du plan des priorités « **Autonomisation et implication des jeunes dans les zones à risques** » en ses résultats stratégiques (i) *l'insertion socio-économique des jeunes (hommes et femmes) à risque de manipulation et d'engagement dans la violence est renforcée et les risques de radicalisation des jeunes ciblés sont diminués* et (ii) *l'implication et la représentation des jeunes (hommes et femmes) à risque dans le processus de prise de décision au niveau communautaire, local et national afin de fournir aux jeunes des mécanismes démocratiques de participation.*

b) Justification du projet :

Le Niger, situé en Afrique de l'ouest, s'étend sur une superficie de 1 267 000 km² et compte une population de 17,2 millions d'habitants. Il fait partie des pays les plus pauvres du monde, 68,2% de la population à moins de 25 ans. Un grand nombre de ces jeunes sont sans emploi, sans éducation ni formation et sans véritables perspectives d'avenir, ce qui les rend vulnérables aux discours extrémistes et facilement malléables par les groupes terroristes transfrontaliers et autres groupes criminels qui sévissent dans la région. Les régions d'Agadez, Tahoua, Zinder, Diffa et Tillabéry sont les plus touchées par les effets des conflits et de l'instabilité dans les pays tels que (Mali, Libye, Côte d'Ivoire, Nigéria, et Centrafrique). Notons aussi que *la criminalité, l'instabilité et les flux migratoires sont en effet alimentés par la disponibilité d'un grand nombre de jeunes sans perspectives*

Le chômage des jeunes constitue une préoccupation importante et en 2010, il a été dénombré 7 363 diplômés sans emplois dont 52,5% d'hommes et 47,5% de femmes. Au niveau national cette situation est préoccupante, et notamment dans la zone sahélo-saharienne, où la jeunesse peut devenir une proie facile à la manipulation et au recrutement dans des activités illicites et la migration clandestine.

Selon les statistiques du Ministère des Enseignements Professionnelles et techniques, en 2008-2009, le taux brut d'accès en première année était de 90,4 % (82,2 % pour les filles), avec de disparités entre les régions (77,7 % à Zinder et 118,6 % à Niamey). Le nombre d'élèves inscrits dans le cycle de base I était de 1.554.270, dont 670.560 filles, et le taux brut de scolarisation était de 67,8 % (58,6 % pour les filles ; 78 % en milieu urbain et 64,4 % en milieu rural). Le taux d'achèvement en dernière année d'études (CM2) était estimé à 48,2 % en 2008-2009 (Source UNESCO Données mondiales de l'Éducation, Niger 2010/2011). La proportion de jeunes analphabètes reste très importante : le taux d'alphabétisation des jeunes (15- 24 ans) pour la période 2008-2012 pour les hommes était de 52,4%, de 23,2% pour les femmes jeunes et de 35,1% pour les adultes femmes à la même période.

Les principaux indicateurs portant sur les opportunités d'emploi décrivent une population peu occupée (41,6 % de la population âgée de 15 à 64 ans est employée en 2008) et essentiellement tournée vers une économie de subsistance. Les taux de chômage *relativement faibles* (2,4 % de la population active et 2,3 % des 15-24 ans en 2008) ne reflètent que partiellement les difficultés rencontrées sur le marché du travail, caractérisé par le sous-emploi et de faibles revenus. Un des défis majeurs du Niger est de favoriser les opportunités d'insertion dans un marché de l'emploi insuffisamment structuré et faiblement productif et de mettre en place les services d'appui et les institutions nécessaires à la formalisation du marché du travail.

Ainsi, ce problème du chômage et du sous-emploi, des jeunes en particulier qui souvent les poussent vers la migration irrégulière, se pose avec acuité, devant de débouchés professionnels limités surtout dans les secteurs modernes de l'économie. Devant cette situation marquée par la circulation instantanée de l'information, il s'avère important de ne laisser aucun jeune sur le bord de la route. Le contexte national actuel marqué par la rébellion, l'intégrisme religieux dans certaines régions du pays, les migrations... impose la prise

en compte de l'orientation et de l'insertion professionnelle des jeunes et des adultes comme élément qui peut garantir la cohésion sociale et la stabilité politique et économique du pays.

Aussi, la combinaison des facteurs d'insécurité, de pauvreté économique et de crise sociale qui fragilise le Niger est renforcé par son statut de pays d'émigration, d'asile et de transit, et axe incontournable pour les migrants et aussi trafiquants dans leur projet de se rendre dans les pays du Maghreb voire l'Europe. Par ailleurs, les faibles moyens de l'Etat pour asseoir son autorité sur un territoire immense rend le contrôle des frontières difficiles, ce qui favorise la circulation transfrontalière des combattants, des groupes armés et des mouvements terroristes et constitue une source d'insécurité et une menace constante à la stabilité du Niger et des pays du Sahel en général.

Le projet « **Autonomisation des jeunes pour la paix au Niger** » vient en complémentarité et dans une dynamique de pérennisation des acquis du projet JPAD, « Jeunes, Paix et Développement » mis en œuvre conjointement dans les communes de Tchintabaraden et Tassara par l'OIM, UNFPA, le PNUD et l'UNICEF qui a connu un succès selon l'évaluation finale de fin de projet.

En plus de la stabilisation des jeunes à travers les activités génératrices de revenus, la cohésion sociale retrouvée à travers les émissions radios et les comités locaux de gestion des conflits, le projet JPAD a contribué à une réduction substantielle d'actes illicites (vols, trafics de stupéfiants, enrôlement dans des mouvements interdits...). Selon les jeunes bénéficiaires enquêtés ils ne se seraient rendus coupables d'aucun acte illicite quel qu'il soit. Ces déclarations sont partagées par les autorités locales et les personnes ressources. A Tassara par exemple, le commandant de brigade de la gendarmerie a confirmé n'avoir enregistré aucun cas d'actes illicite en 2014. Dans le même sens, le chef du village de Ezakwa qui a bénéficié de la plus importante activité de récupération des terres a indiqué que les actes de banditismes, liés notamment aux attaques et vols sont devenus quasi inexistantes dans sa zone.

Ainsi, le présent projet a pour objectif global d'offrir aux jeunes des régions à risque selon une approche holistique des opportunités d'insertion socio-économique et de leur épanouissement personnel en lien avec la consolidation de la paix. Il vise en particulier : (i) le renforcement des capacités institutionnelles, opérationnelles et de prise en charge des centres et structures cibles d'encadrement et de formation professionnelle, et amélioration des programmes et curricula de formation ; (ii) le développement des connaissances et compétences techniques et professionnelles de 2000 jeunes vulnérables et sensibilisation aux droits de l'homme, à la culture de la paix et à la prévention des conflits ; (iii) l'appui à l'insertion socio-économique, à l'entrepreneuriat et à l'auto emploi des jeunes et (iv) le renforcement de la participation aux mécanismes/instances de prise de décision.

Le projet d'un montant global de **2.500.000 \$** sera mis en œuvre de façon conjointe par l'OIM, le PNUD et l'UNICEF sur une période 24 mois dans 06 communes dans les régions d'Agadez, Tahoua et Zinder, identifiées comme prioritaires pour l'atteinte des résultats stratégiques du domaine 1 du plan des priorités pour la consolidation de la paix au Niger lors de l'atelier de projectisation.

c) Cohérence par rapport aux autres projets :

Le projet se fonde sur les orientations de développement de l'Enseignement Professionnel et Technique (EPT) définies par le Programme Sectoriel de l'Éducation et de la Formation (PSEF) : (i) Préparation du développement futur de l'EFPT (ii) Diversification et ciblage des offres de formation (iii) Amélioration de la qualité (iv) Amélioration de la gestion et du pilotage. Les services techniques déconcentrés, les communes et les organisations des jeunes ainsi que la société civile dans les zones d'intervention seront les partenaires privilégiés de mise en œuvre. Le projet bâtira également sur les acquis du projet Jeunes, Paix et Développement (JPAD) et capitalisera les enseignements tirés de ce projet. Enfin, les synergies seront recherchées avec les interventions des agences et partenaires (USAID, IDS-II, etc.), en particulier dans les communes ciblées qui sont également « communes de convergence » pour le Système des Nations Unies au Niger.

Tableau 1 – Aperçu des activités relevant de la consolidation de la paix et des déficits à combler

Agences	Résultat ou thématique visés	Source de financement (gouvernement/ partenaire de	Projets majeurs	Durée des projets	Budget en dollars US	Description des déficits majeurs à combler – liés au programme ou au

		développement (nt)				financement
UNICEF	Programme conjoint, « jeunes paix et Développement » dans la région de Tahoua	<i>PBF</i>		<i>Juin 2013 à Mars 2014</i>	<i>350 008 US</i>	
	Programme d'une culture de la paix et de la non-violence chez les enfants et les jeunes à Diffa, Tahoua et Zinder	<i>Ressources régulières UNICEF</i>		<i>Septembre 2014 à Janvier 2016</i>	<i>440 148 US</i>	
	Renforcement du droit des enfants et des jeunes à l'éducation et à la protection contre la violence et l'exploitation pour favoriser la stabilité et la paix dans la région de Diffa	<i>Union Européenne et UNICEF</i>		<i>Décembre 2015 à mai 2017</i>	<i>4 790 139 Euros</i>	
PNUD	Programme conjoint, « jeunes paix et Développement » dans la région de Tahoua	<i>PBF</i>	Gouvernement du Japon	<i>Juin 2013 à mars 2014</i>		<i>Mettre à l'échelle les acquis du projet : les formations professionnelles de courte durée</i>
	Formation professionnelle, la formation accélérée professionnalisante de jeunes sans emploi	<i>TICAD 1&2</i>	<i>Renforcement de la paix et la sécurité dans le Sahel (Ticad 1)</i> <i>Renforcement de la sécurité humaine et la résilience (Ticad 2)</i>	<i>Avril 2013- Mars 2016</i>	<i>3 580 000\$</i>	
OIM	Réintégration des retournés de la Libye et stabilisation communautaire de leur communautés d'accueil (AGR- Formation professionnelle-projets communautaires)		Relèvement des retournés de la Libye et de leur communautés pour atténuer l'impact négatif de la crise sur les populations	2011-2014	2 800 000\$	

	Programme conjoint, « jeunes paix et Développement » dans la région de Tahoua	PBF		Juin 2013 à Mars 2014	1 070 000 US\$	Renforcer les activités qui génèrent des revenus à la jeune population pour une meilleure consolidation de la paix
	*Projet de réintégration et d'appui psychosocial des retournés de l'Algérie et renforcement de leurs communautés d'accueil	Coop Suisse, HACP	Mise en place d'AGR à travers des groupements de femmes et faire une étude dans la zone	2015-2016	500 000 SF	Se baser sur les résultats de l'étude sur le phénomène migratoire qui touche les femmes à Kantche. Et exploiter les acquis du projet
	Prévention de la traite des êtres humains à travers l'autonomisation des femmes et l'aide aux victimes de la traite dans la région de Zinder.	Canada HACP	Construction d'un centre de prise en charge pour les femmes victimes de trafic et mettre en places des microprojets	2015-2016	800 000 CAD	Mettre en évidence le fait que le nouveau phénomène migratoire dans les localités de Matameye et Kantché est lié au trafic et s'appuyer sur les résultats et leçons apprises pour mieux gérer ce problème

II- Objectif du soutien du Fonds et mise en œuvre

a- Résultats du projet,

Le projet vise à offrir aux jeunes des régions à risque un cadre holistique de développement à travers leur insertion socio-économique, leur participation dans les mécanismes de prise de décision et leur engagement dans la consolidation de la paix.

b- Résultats Spécifiques

- 1- le renforcement des capacités opérationnelles et de prise en charge des centres et structures d'encadrement cibles et de formation professionnelle, et amélioration des programmes et curricula de formation ;
- 2- le développement des connaissances et compétences techniques et professionnelles de 2000 jeunes vulnérables et sensibilisation aux droits de l'homme, à la culture de la paix et à la prévention des conflits ;

- 3- l'appui à l'insertion socio-économique, à l'entrepreneuriat et à l'auto emploi des jeunes et
- 4- le renforcement de la participation des jeunes à risque aux mécanismes/instances de prise de décision.

c- Théorie de changement

Si les jeunes des zones à risque (filles et garçons) ont accès à des cadres d'apprentissage holistiques, alliant formation professionnelle, sensibilisation aux valeurs civiques, morales et éthiques, conseil psychosocial et appui à l'insertion socio-professionnelle, alors leurs perspectives d'emploi et de participation à la vie de leur communauté seront renforcées ; ils auront davantage d'options pour se prendre en charge et bâtir leur avenir et seront ainsi moins enclins à s'engager dans des actions violentes et à se laisser séduire par les discours radicaux parce qu'ils auront tout intérêt à contribuer au maintien d'un environnement calme et propice aux activités économiques. Ainsi, ils contribueront positivement au développement de leur communauté et à la stabilité des zones concernées.

d- Zones d'intervention (région, commune), groupes cibles et activités prévues

Le projet sera mis en œuvre dans les régions d'Agadez, de Tahoua, et de Zinder. L'atelier de projectisation a défini comme prioritaires les communes suivantes :

- 02 communes dans la région d'Agadez (Dannet et Aderbissinat)
- 02 communes dans la région de Tahoua (Tchintabaraden et Tassara),
- 02 communes dans la région de Zinder (Olléléwa et Zinder 2)

En collaboration avec les services décentralisés du Ministère des enseignements technique et de la formation professionnelle, Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et du Plan au niveau régional. le conseil National des jeunes sous l'ancrage du Ministère de la jeunesse et des sport, des services techniques des mairies et des organisations à base communautaires, le projet ciblera les jeunes vulnérables selon les critères non exhaustifs suivants : jeunes désœuvrés, analphabètes et sans formation, en milieu urbain et rural ; jeunes fréquentant les écoles non formelles ; jeunes migrants retournés et candidats potentiels à la migration ; victimes de la traite ; jeunes chefs de famille sans emploi et jeunes filles vulnérables (filles-mères, sans emploi, filles divorcées, filles en conflits avec la loi, etc.) . Un exercice de profilage socio-économique et professionnel sera réalisé pour chaque bénéficiaire et groupe de bénéficiaires avant la mise en place des activités du projet.

Le profilage servira en premier lieu à confirmer les critères de vulnérabilité pour la sélection des bénéficiaires. Les informations collectées lors de ce premier exercice serviront également à préétablir les types d'activités professionnelles et celles génératrices de revenus que les bénéficiaires souhaiteraient pouvoir exercer en conformité avec leur faisabilité et les besoins du marché local. Cela guidera ainsi l'équipe dans la planification de la prochaine étape des activités de façon générale, notamment pour la présélection des ONG qui seront responsables de leur mise en œuvre. Finalement, le profilage permettra de mesurer certains indicateurs de base qui seront réutilisées ultérieurement afin de mesurer l'impact socio-économiques et professionnel lié au projet.

En plus, une cartographie des centres de formation professionnelle sera effectuée dans toutes les communes afin d'adapter le contenu des formations aux ressources disponibles et d'inclure les secteurs novateurs selon les besoins sur le marché interne et externe.

Afin de garantir un plus grand effet, les acteurs/partenaires suivants seront fortement impliqués dans la mise en œuvre du projet: les associations et/ou les groupes formels et informels de jeunes, les leaders traditionnels et religieux, les élus locaux, les organisations non gouvernementales ; les services techniques déconcentrés et décentralisés de l'Etat et les radios communautaires.

e- Groupes cibles et activités prévues par produit

Résultat 1 : l'insertion socio-économique des jeunes (hommes et femmes) à risque de manipulation et d'engagement dans la violence est renforcée et les risques de radicalisation des jeunes ciblés sont diminués

e-1 Produit 1.1 : renforcement de cadre de formation professionnelle

La démarche du PNUD sera de deux ordres selon qu'il existe ou non des centres de formation professionnelle dans les communes cibles. Dans les localités où il existe des centres de formation professionnelle, le PNUD s'appuiera sur les services décentralisés du Ministère de la formation professionnelle. Il signera une lettre d'accord avec ces services afin qu'ils s'assurent de la qualité des curricula de formation, la qualité et la compétence des enseignants et les bonnes

conditions d'apprentissage des apprenants. Le PNUD effectuera en collaboration avec le Ministère de la formation professionnelle une évaluation des besoins techniques et institutionnels à renforcer d'une part et d'autre part, l'assurance qualité globale.

Dans les communes où les services de formation professionnelle ne sont pas représentés, le PNUD privilégiera plutôt un partenariat avec les ateliers d'apprentissage après une évaluation de leur capacité d'accueil et des appuis complémentaires nécessaires pour assurer de meilleures conditions d'apprentissage. Enfin, le PNUD pourra également développer un/des partenariats avec une organisation de la société civile pour l'identification des bénéficiaires et des ateliers d'apprentissage. En vue de garantir une pérennité de l'action et la durabilité de l'entreprenariat par les jeunes, le PNUD attachera une attention particulière à la mise en place d'ateliers de production post formation qui seront initiés dès la fin du premier cycle de formation. A terme, le projet offrira 03 cycles de formation à 150 jeunes dont 40% de jeunes femmes.

Les jeunes bénéficiant de formations professionnelles verront également leurs compétences de vie courante et leur connaissances sur la culture de la paix renforcées, grâce à des formations thématiques appuyées par l'UNICEF. En plus, le PNUD s'assurera que les jeunes bénéficiaires des formations professionnelles sont également pris en compte par les activités que mèneront l'OIM et l'UNICEF dans le cadre de leur résultat spécifique du domaine 1 du plan prioritaire.

De façon spécifique, les activités suivantes non exhaustives seront mises en œuvre :

1. Réhabilitation et équipement des centres d'apprentissage et de formation professionnelle
2. Construction et/ou équipement des ateliers de production, marketing et commercialisation adossés aux centres de formation professionnelle
3. Renforcement des capacités des services déconcentrés à la formation professionnelle
4. Amélioration des curricula et de la qualité des formations professionnelles et création de nouvelles filières porteuses
5. Recyclage des formateurs et/ou formation de formateurs (au besoin)
6. Formations thématiques sur les compétences de vie courante et la culture de la paix ;
7. Encadrement pédagogique des enseignants des CFM
8. Evaluation des acquis des apprenants

e-3 Produit 1.2 : appui aux activités socioéconomiques et à l'entreprenariat des jeunes filles et garçons

L'OIM visera le renforcement du niveau de résilience et l'autonomisation économique des jeunes à travers la mise en place d'activités génératrices de revenus qui seront à certains niveaux liés à l'entreprenariat des jeunes. L'action touchera directement 780 jeunes (600 microprojets et 6 grands projets communautaires) et va répondre aux problèmes systémiques de sous-emploi des jeunes qui souvent les pousse à la migration irrégulière. Également l'action se penchera sur l'amélioration substantielle de leur productivité du travail et de leurs revenus, de la possibilité d'insertion professionnelle dans les secteurs (artisanat de production et de services, BTP (Bâtiments et Travaux Publics), agriculture, transformation agroalimentaire, emplois verts), ceci à travers des actions du PNUD. La stratégie reposera sur une approche intégrée et inclusive. Elle tiendra en compte des acquis et des leçons apprises du JPAD mis en œuvre récemment par le PNUD, l'OIM, l'UNICEF et UNFPA. La logique intégrée les appuis psychosociaux et de sensibilisation à travers les activités de réinsertion socioéconomique, de Renforcement de la paix, surtout dans les communautés à fortes proportion de jeunes migrants retournés des pays en crise ; la mise en relation des formations aux besoins spécifiques du marché de travail et/ou d'écoulement des produits des jeunes entrepreneurs sera privilégiée. Par ailleurs, le partenariat établi avec ASUSU (institution de Micro finance) dans le cadre de la micro finance par l'OIM et le PNUD sera renforcé pour donner accès aux jeunes à des opportunités d'épargne et crédit. En plus de cela, la stratégie qui s'appuie sur le concept « Apprendre-Gagner-Epargner », aspect innovant de l'action, renforcera les compétences des jeunes ciblés en vue d'améliorer la productivité de leurs activités économiques ou de leurs entreprises, d'augmenter leurs revenus et, ce faisant, de les engager dans une dynamique d'épargne grâce à l'éducation financière et des appuis qui soutiennent l'épargne. Tous les outils utilisés dans le cadre des activités seront élaborés et partagés avec les autorités locales. Le respect des normes environnementales et des ressources naturelles fera l'objet d'une attention toute particulière lors de la sélection et la mise en œuvre des AGR. La promotion de l'égalité des genres dans la consolidation de la paix sera une composante valorisée à travers la mise en œuvre de toutes les activités génératrices de revenus.

Activités :

1. Ciblage, profilage, sélection, formation à l'entreprenariat (élaboration de plans d'affaire et gestion)
2. Sensibilisation /appui psychosocial et promotion d'alternatives économiques locales à la migration
3. Appui en kits et capital de démarrage pour des activités génératrices de revenus pérennes
4. Pratique du concept « AGE : Apprendre-Gagner-Epargner »

Résultat 2 : l'implication et la représentation des jeunes (hommes et femmes) à risque dans le processus de prise de décision au niveau communautaire, local et national afin de fournir aux jeunes des mécanismes démocratiques de participation

e-4 Produit 2.1 : Promotion de la citoyenneté et de la participation des jeunes à risque dans la vie des communes

L'analyse des facteurs de conflits réalisée en 2014 montre une très faible participation des jeunes dans les mécanismes de prise de décision à tous les niveaux. En complément aux deux premiers axes d'interventions, l'UNICEF ciblera les mêmes jeunes bénéficiaires de la formation professionnelle, des activités de réinsertion socio-économique et des AGR et les mobilisera autour d'initiatives favorisant la consolidation de la paix et la cohésion sociale. En engageant les jeunes autour d'initiatives citoyennes, le projet aura pour effet de transformer et de canaliser l'enthousiasme et l'énergie de cette tranche de la population vers des activités licites, productives et pacifiques. Des espaces récréatifs seront ainsi créés afin de favoriser l'épanouissement des jeunes via des activités sportives et culturelles. De plus, des tournées de sensibilisation via le cinéma numérique ambulante seront entreprises dans les villages environnants afin de toucher un plus grand nombre de jeunes sur les questions de citoyenneté, de la migration irrégulière, de la bonne gouvernance et de la promotion d'une culture de paix.

Activités :

1. Appui à la mise en place de cadres de concertation et de mécanismes d'encadrement des jeunes à risques
2. Appui à la création de centres intégrés (récréatifs, éducatifs, de conseil psychosocial, etc.)
3. Appui à la conception et à la diffusion d'émissions éducatives par et pour les jeunes
4. Sensibilisation aux valeurs civiques, morales et éthiques et à la culture de la paix

e-5 Produit 2.2 : Création d'un environnement communal favorable à la participation des jeunes

L'UNICEF renforcera les capacités des structures communautaires en matière de participation des jeunes par leur prise en compte dans les mécanismes communautaires de participation. Des séries de renforcement des capacités des élus locaux et des jeunes leaders sur l'élaboration des budgets sociaux participatifs et le contrôle citoyen de l'action publique seront organisées. Un appui technique sera apporté aux communes pour l'actualisation des plans de développement communaux afin de prendre en compte les priorités liées à la consolidation de la paix et la participation et de pérenniser les interventions du projet. Un dialogue intergénérationnel sera engagé via des foras sur la citoyenneté, la gestion pacifique des conflits et la promotion d'une culture de la non-violence.

Activités :

1. Renforcement des capacités des acteurs communaux sur les droits humains et les budgets participatifs
2. Intégration des préoccupations des jeunes dans les plans de développement communaux
3. Création de plateformes et de mécanismes de dialogue intergénérationnel et entre les jeunes et les autorités

Le projet veillera à garantir l'égalité des chances dans le domaine de la formation professionnelle et à combler le fossé entre les filles et les garçons dans l'accès aux filières de formation. Un rôle important sera donné au Conseil National de l'Enseignement et de la Formation Professionnelle et Technique (CNEFPT) dans le plaidoyer et la promotion de nouvelles filières. Il jouera un rôle catalyseur et de facilitateur dans l'introduction des sciences et des technologies dans les programmes de formation professionnelle.

La phase de profilage permettra aux jeunes de participer au choix de filières qui répondent à leurs aspirations et aux besoins du marché. La sensibilisation à la citoyenneté leur permettra de participer plus activement aux décisions de la communauté. Ils auront également la possibilité de subvenir à leurs besoins à travers des activités économiques. La promotion de l'égalité des genres dans la consolidation de la paix sera une composante valorisée à travers la mise en œuvre de toutes les activités génératrices de revenus.

f- Budget :

Tableau 2 : Budget de l'activité du projet

Résultat 1 : l'insertion socio-économique des jeunes (hommes et femmes) à risque de manipulation et d'engagement dans la violence est renforcée et les risques de radicalisation des jeunes ciblés sont diminués				
Numéro du produit/activité	Nom des produits	Budget des produits par Entité bénéficiaire de	Catégorie de dépense de l'ONU (voir le	Commentaires (par exemple sur les types de produit ou la justification du budget)

		l'ONU	tableau suivant pour les catégories)	
Produit 1.1	renforcement du cadre de formation professionnelle	PNUD : 657 000\$	4 Services contractuels	Ce montant regroupe tous les coûts opérationnels de l'action.
		UNICEF : 50 000\$		
Produit 1.2	appui aux activités socioéconomiques et à l'entreprenariat des jeunes filles et garçons	OIM : 875 000\$	OIM Services contractuels	Ce montant regroupe tous les coûts opérationnels de l'action à savoir 830 400\$ et tout le reste couvre les coûts administratifs directs et indirects supportés par l'action
Résultat 2 : l'implication et la représentation des jeunes (hommes et femmes) à risque dans le processus de prise de décision au niveau communautaire, local et national afin de fournir aux jeunes des mécanismes démocratiques de participation				
Produit 2.1	Promotion de la citoyenneté et de la participation des jeunes à risque dans la vie des communes	UNICEF : 375 000\$		
Produit 2.2	Création d'un environnement communal favorable à la participation des jeunes	UNICEF : 125 000\$		
Gestion et management	PNUD	343 001\$	1,2,3,5,6,7,8	Coûts de fonctionnement et gestion du projet
	UNICEF	75 000\$		
TOTAL		1 000 001\$		

Tableau 3 : Budget par catégories de dépense de l'ONU

BUDGET D'UN PROJET DU Fonds				
Catégorie de dépense	Montant de l'entité bénéficiaire 875 000\$	Montant de l'entité bénéficiaire 1000 000\$	Montant de l'entité bénéficiaire 625000\$	TOTAL
	OIM	PNUD	UNICEF	
1. Personnel et autres employés	72000	68 000	72 000	212000

2. Fournitures, produits de base, matériels	36700	35 000	50 000	121 700
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)	16800	45 000	50 000	111 800
4. Services contractuels	90000	657 000	382 906	1 129 906
5. Frais de déplacement	18000	59 580		77 580
6. Transferts et subventions aux homologues		-		
7. Coûts opérationnels généraux et autres coûts directs	584257	70 000	29 206	683 463
Sous-total	817757	934 580	584 112	2 336 449
8. Coûts indirects*	57243	65 421	40 888	163 552
TOTAL	875000	1 000 001	625 000	2 500 000

* Le taux ne doit pas dépasser 7% du total des catégories de dépense 1 à 7, tel que spécifié dans le Mémorandum d'accord du Fonds et doit suivre les règles et procédures de chaque entité bénéficiaire. Il faut noter que les coûts générés par l'entité et directement liés à la mise en œuvre du projet doivent être alloués aux lignes de budget correspondantes conformément aux règles et procédure de l'entité en question

g) Capacité des entités de l'ONU bénéficiaires et partenaires d'exécution :

- **Le Ministère de l'Intérieur de la Sécurité Publique de la Décentralisation, des Affaires Coutumières et religieuses**, est l'institution du Niger responsable de toutes les questions de sécurité
- **Le Ministère de la communication**, à travers sa **direction des radios communautaires**, appuiera la production et diffusion des messages de sensibilisation par les radios communautaires dans les communes d'intervention. Un renforcement des capacités des modérateurs sera assuré pour une meilleure animation des différentes thématiques liés a la sécurité et la consolidation de la paix.
- **Le Ministère de la jeunesse et des sports à travers ses directions régionales et les organisations/Mouvement de jeunesse au niveau communautaire** interviendra dans l'identification des jeunes à risque et le suivi rapproché des interventions du projet.
- **Ministère des Enseignements techniques et professionnels à travers ses directions régionales;**
- **Les centres de formations aux métiers existants dans les communes ciblées, les Conseils régionaux, et services techniques, et directions régionales (agriculture, élevage, plan...)** : ont pour mandat de gérer la vie communale et le développement régional, y compris les questions sécuritaires et techniques. Ils seront membres actifs des comités consultatifs au niveau communal et régional qui pilotent et évoluent les activités du projet. En plus de ceci des lettres d'accord pour des activités spécifiques.
- **Les Organisations de la société civile**, seront identifiées pour la mise en œuvre des activités au niveau communautaire.
- **Le Secrétariat Exécutif de la Stratégie pour le Développement et la Sécurité des Zones Sahélo-Sahariennes du Niger**, est un mécanisme gouvernemental qui développe la stratégie d'intervention dans les domaines de la paix de la sécurité et du développement. Le secrétariat jouera un rôle consultatif dans la mise en œuvre du projet.
- **Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP)**, est l'institution étatique qui veille à la prise en compte des questions de consolidation de la paix au Niger. Elle co-préside le comité de pilotage du PBF au Niger et pourra appuyer la mise en œuvre des activités sensibles, comme par exemple des tribunes des citoyens.
- **Les ONGs potentiels à identifier**

Tableau 4 : Aperçu général du financement des entités de l'ONU dans le pays

	ENTITÉ 1: NOM?	Principale source de financement (gouvernement, donateur, etc.)	Budget annuel ordinaire en dollars US	Fonds d'affectation spéciale d'urgence (ex :
--	-------------------	--	---	---

				CAP)
Année financière précédente	UNICEF	Ressources régulières	440 148	
	PNUD	Ressources CORE	1 149 165	
		Gouvernement du Japon PBF	1 796 558 800 000	
	OIM	EU/CAN/ITA/US/ JAPON/SUISSE	10,600,000	2.045 000 USD
Année financière en cours	UNICEF	EU	5 221 252	
	PNUD	Ressources CORE	711 897	
		Gouvernement du Japon PBF	2 770 089 350 000	
	OIM	EU/CAN/ITA/US/ JAPON/SUISSE	13,300,000	1.800.0 D

III Gestion et coordination

a) Gestion du projet :

1) Modalités de Mise en œuvre

Le projet sera exécuté selon les modalités DIM (Domaines d'Intérêt Majeur) de mise en œuvre directe par les agences. Celles-ci transféreront ensuite les ressources à leurs partenaires de mise en œuvre. Chaque agence assurera le suivi et le contrôle de qualité pour leurs partenaires d'exécution. Pour cela, des VNU (volontaire des Nations Unies) nationaux seront recrutés et installés dans chaque commune. Ils apporteront un appui technique et financier aux partenaires de mise en œuvre pour la préparation des rapports d'avancement des activités et des rapports financiers. L'agence lead assurera la compilation du rapport inter-agence qui sera remis au Secrétariat du PBF pour validation par le comité de pilotage du projet.

2) Agences d'exécution des projets

Les agences spécialisées de l'ONU serviront d'agences d'exécution du projet tandis que des efforts seront déployés pour engager l'expertise des ONG internationales et nationales, ainsi que celle du Gouvernement en tant que partenaires de mise en œuvre. La coordination et l'engagement effectif de ces agences seront facilités par une agence désigné comme lead « OIM » qui assurera l'implication active de toutes les agences.

Toutefois, afin de maximiser l'efficacité et l'efficience selon la présence dans les régions, chaque agence prendra la responsabilité des actions au niveau régional et rapportera à l'agence lead au niveau national.

3) Comité de technique conjoint (CTC) au niveau national

Placé sous le leadership de l'agence lead, le projet sera placé sous le suivi technique de ce comité, composé des points focaux des différents ministères techniques et des agences d'exécution. Il servira de mécanisme de coordination technique au niveau national. Il traitera de toute la mise en œuvre du projet et requiert une collaboration intensive avec les autres agences ainsi qu'avec des prestataires de services non étatiques (ONG, prestataires privés) pour s'assurer du bon déroulement des interventions planifiées. Le CTC fournira des directives techniques pour l'atteinte des objectifs, fera la revue du plan de travail, validera les rapports d'avancement du projet élaborés par les partenaires de mise en œuvre. Les membres du comité technique conjoint entreprendront des missions conjointes régulières de suivi sur le terrain. Ce comité aura des rencontres régulières chaque semestre et de façon extraordinaire au besoin.

4) Comité consultatif au niveau régional

Un comité consultatif régional, instance de coordination technique intersectorielle sera mis en place sous le leadership des agences selon leur représentation dans les régions. Il se réunira deux fois par an dans une des communes pour le suivi des actions planifiées dans la région ainsi que la formulation des recommandations. Chaque direction sectorielle régionale ainsi que des délégués des jeunes seront représentés. Cet atelier sera précédé par une visite conjointe de terrain des membres du comité sur les différents projets.

5) Comité consultatif au niveau des communes

Le projet s'appuiera sur des mécanismes de gestion et de suivi de projet existant au niveau communal (tout en comblant le gap dans des communes ne disposant pas d'un tel instrument) pas en lien avec les interventions des autres agences. Instance de coordination intersectorielle, opérationnelle du projet, ce comité se réunira chaque trimestre sous le leadership du maire, de concert avec les leaders d'opinions, les représentants des bénéficiaires, les partenaires de mise en œuvre et le chargé de projet (VNU). Il donnera des avis sur la mise en œuvre des interventions et y traitera des difficultés rencontrées à cet effet.

b) Gestion des risques :

Tableau 5 – Matrice de gestion des risques

Risques	Probabilité (haute, moyenne, faible)	Gravité de l'impact sur le projet (haut, moyen, faible)	Stratégie d'atténuation (et personne/unité responsable)
Sécuritaire			
La dégradation de la situation sécuritaire dû aux tensions politiques à l'approche des élections et/ou dans la période post-électorale, etc. pourrait limiter les mouvements du staff dans les zones d'intervention	Moyen	Moyen	Utilisation d'acteurs locaux dont les déplacements dans les zones concernées sont moins limités et qui sont moins touchés par les mesures sécuritaires restrictives du SNU; Mise en œuvre des actions issues du plan de contingence des Nations Unies sur les élections générales au Niger
La dégradation de la situation sécuritaire due à l'adhésion de certaines populations aux discours radicaux, l'instabilité sécuritaire dans les pays frontaliers, etc. qui pourraient compromettre la mise en œuvre et le suivi des interventions (indisponibilité des bénéficiaires, limitation des mouvements du staff dans les zones d'intervention, etc.)	Elevée	Moyen	Utilisation d'acteurs locaux dont les déplacements dans les zones concernées sont moins limités et qui sont moins touchés par les mesures sécuritaires restrictives du SNU
Risques d'ordre opérationnel			
Le nombre de jeunes à risque dans la zone excède les capacités d'appui du projet.			Le ciblage et la sélection des bénéficiaires se feront de manière participative, avec les jeunes. Les interventions seront coordonnées avec celles des autres partenaires pour un plus grand impact. Enfin, un plaidoyer sera fait auprès des autres partenaires du Niger pour des interventions complémentaires.
Faible capacité technique et institutionnelle ou absence des partenaires de mise en œuvre au niveau local	Moyen	Moyen	Les mesures suivantes seront privilégiées : - Renforcement de capacités institutionnelles et techniques, - Orientation sur les procédures de mise en œuvre, - Recrutement de volontaires nationaux

			des nations unis - Organisation de rencontre de coordination avec les partenaires de mise en œuvre
Politique			
Absence d'interlocuteurs motivés ou compétents dans la période avant, pendant et après les scrutins électoraux	Moyen	Moyen	Utilisation des services déconcentrés de l'état qui sont désignés et non élus, ainsi que les organisations de la société civile pour qu'il n'y ait pas d'interruption dans les interventions
Social et économique			
Le projet risque de créer une inflation conjoncturelle qui limiterait l'accès à certains services/ marché/moyens de consommation aux populations qui ont un faible pouvoir d'achat.	Elevée	Faible	Les microprojets vont tenir compte de l'évaluation d'impact social et économique Une évaluation initiale des coûts des prestations de service et implication de l'association des consommateurs (si existant) seront invités au cours des rencontres des comités de gestions

c) Suivi et évaluation :

1- Coordination avec le chargé de suivi et évaluation du secrétariat du PBF

Le projet dans son ensemble fera l'objet d'un suivi permanent et régulier de la part des agences de concert avec la partie nationale et les autres acteurs de mise en œuvre. Tous les rapports seront transmis au responsable Monitoring et Evaluation (M&E) du secrétariat, qui aura la responsabilité de les analyser avec toutes les autres informations collectées sur l'avancement des activités, et de rendre compte de ses recommandations aux agences.

2- Mission conjointe de suivi

Des visites conjointes entre les agences exécutrices seront ainsi organisées de façon régulière sur le terrain. Ces visites donneront lieu à des rapports succincts dans lesquelles les observations seront collectées quant aux progrès réalisés selon des objectifs prédéterminés. Cette évaluation externe sera également complétée par un suivi étroit du comité de pilotage et des agences concernées afin notamment de faciliter l'élaboration des rapports narratifs et financiers finaux.

3- Rapports de progrès semestriels et annuels

Conformément aux dispositions administratives relatives à la responsabilité, la transparence et la production et transmission des rapports des entités des Nations Unies bénéficiaires au PBSO, l'OIM, l'UNICEF et le PNUD assumeront pleinement la responsabilité programmatique et financière des fonds qui leur sont versés. Ces fonds seront gérés par chaque agence conformément à son propre statut, ses propres règles, directives et procédures.

En vue de l'acheminement et la validation par le comité de pilotage et ensuite au PBSO, l'OIM, en tant qu'agence lead, conjointement avec l'UNICEF et le PNUD fournira au secrétariat du PBF les rapports suivants :

- 02 rapports d'activité semestriels intermédiaire, à soumettre au plus tard le 15 du mois introduisant le nouveau semestre
- 02 rapports d'activité narratifs annuels, à soumettre dans un délai de 3 mois après la fin de l'année civile (31 mars);
- 02 états financiers annuels en date du 31 décembre et concernant les fonds versés à chaque agence par le Fonds, à soumettre dans un délai de 4 mois après la fin de l'année civile (30 avril);
- 01 rapports narratifs finaux, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 4 mois (30 avril), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question. Le rapport final contiendra un résumé des réalisations et résultats en regard des buts et objectifs du Fonds;
- 01 état financier final et certifié, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 6 mois (30 juin), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question;

- Le solde non utilisé à la clôture du projet devra être reversé, et une notification sera envoyée à ce sujet au Bureau du MPTF, dans un délai de 6 mois (30 juin) au cours de l'année suivant l'achèvement des activités.

4- Évaluation formative

Une évaluation formative ou encore l'évaluation de l'évaluabilité sera organisée en collaboration avec le secrétariat du PBF et le PNUD, l'OIM et l'UNICEF entre le 6^{ème} et le 9^{ème} mois de mise en œuvre du projet. Elle permettra d'analyser l'approche et la faisabilité du projet et permettra de corriger des erreurs de design dans la mise en œuvre du projet en proposant des ajustements mineurs nécessaires. Elle sera financée entièrement par le PBSO qui prendra en charge les honoraires d'un consultant indépendant avec l'assistance sur le terrain du secrétariat technique et de l'équipe du projet.

5- Atelier de revue à mi-parcours

Un atelier de revue sera réalisé à mi-parcours afin de mesurer l'impact et la pertinence des activités mises en œuvre par rapports aux objectifs initiaux. Cet atelier sera organisé par l'agence lead de concert avec les autres agences, la contrepartie gouvernementale, les représentants des bénéficiaires et les autres acteurs de mise en œuvre. Selon les résultats de cet atelier, des ajustements seront proposés afin d'améliorer l'efficacité de l'action dans son ensemble. Cet atelier sera organisé dans le dernier trimestre de la première année d'exécution dans une des régions du projet. Un consultant national sera recruté pour faciliter l'atelier et sera en charge de l'élaboration du rapport qui sera partagé avec le Secrétariat et le comité de pilotage du PBF pour orientations stratégiques.

6- Évaluation finale

Durant la phase de clôture du projet, une évaluation externe sera réalisée pour analyser l'ensemble des résultats atteints par rapport aux objectifs spécifiés dans la proposition de projet initial ou revu. Un consultant international sera recruté pour sa réalisation. Chaque agence va contribuer à la prise en charge de ses honoraires et l'agence lead va assurer la coordination du processus. Le rapport de l'évaluation sera soumis au comité de pilotage pour validation finale.

7- Visibilité de l'action

La visibilité de l'action et du financement de PBSO sera assurée auprès des audiences nigériennes et internationales. Les actions de communication mettront en lumière des jeunes bénéficiaires du projet (filles et garçons) des communes cibles des régions d'Agadez, Tahoua et Zinder ainsi que les activités mises en place pour répondre à leurs besoins. L'UNICEF prendra le lead pour le compte de toutes les autres agences engagées dans le projet.

a) *Audience locale et nationale*

- Une cérémonie de lancement sera organisée dans une des communes, et des communiqués de presse informeront les médias nationaux du début et de l'achèvement de l'action.
- Des plaques seront apposées sur les constructions/réhabilitation pour souligner le soutien de PBSO.
- Le logo de PBSO sera également présent sur le matériel fourni, ainsi que sur les documents qui seront produits, reproduits et distribués, notamment les modules.
- Le soutien de PBSO sera souligné lors des diffusions des émissions radiophoniques, et des posters, brochures, et autres matériels promotionnels rendront visible l'apport du bailleur.

b) *Audience internationale*

- L'action sera régulièrement couverte sur les réseaux sociaux, notamment les comptes Facebook et Twitter des agences, pour illustrer les avancements des interventions et illustrer le projet à travers le quotidien des jeunes bénéficiant du projet et leurs communautés.
- Des reportages photos et vidéos seront réalisés pour mettre en avant les diverses composantes de l'action.

c) *Leçons apprises du JPAD*

Le projet JPAD n'a pas touché la dimension sécurité communautaire dans les zones frontalières, toutefois, l'implication de toutes les parties prenantes dans la prise de décision sur les questions pertinentes à la réussite, l'appropriation et la pérennité du projet sont autant de facteurs important pour l'atteinte des objectifs du projet. Ainsi, comme indiqué dans les arrangements de mise en œuvre, des comités consultatifs et inclusifs seront mis en place pour apporter des orientations techniques lors de la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du projet. Aussi, on veillera à ce que le ciblage et l'implication des jeunes et des femmes en particulier soit systématique à toutes les phases du projet soit directement par les agences ou leurs partenaires de mise en œuvre.

d) *Synergie avec les autres projets*

Le projet OIM-UNICEF-PNUD qui intervient dans les communes de Dannet, Tassara, Tchintabaraden, Aderbissanat, Ollelewa et Zinder II avec l'objectif d'offrir aux jeunes à risque de radicalisation un cadre holistique de développement à travers leur insertion socio-professionnelle, leur participation dans les mécanismes de prise de décision et leur participation à la consolidation de la paix. Dans le cadre du projet REGARDS, la synergie en termes de coordination des interventions et la participation des groupes vulnérables, notamment les jeunes à risque de radicalisation et d'implication dans les activités illicites seront accentuées dans les communes frontalières (Aderbissanat, Tassara, et Tchintabaraden).

e) Dispositions administratives (paragraphe normalisé – ne pas supprimer)

Le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluri partenaires (MPTF) du PNUD fait office d'Agent administratif (AA) du Fonds pour la consolidation de la paix, et est chargé, à ce titre, de recevoir les contributions des donateurs, d'assurer les transferts de fonds des entités des Nations Unies bénéficiaires ainsi que la consolidation des rapports narratifs et financiers et la présentation de l'ensemble aux donateurs liés au PBSO et au Fonds. En tant qu'Agent administratif, le MPTF transfère les fonds aux entités des Nations Unies bénéficiaires sur la base du Mémoire d'accord signé par chaque entité et par le MPTF.

1- Fonctions de l'Agent administratif

Au nom des organisations participantes, et conformément au « Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds » (2008)⁴ (Protocole relatif à l'Agent administratif des Fonds d'affectation spéciale pluri donateurs et des Programmes conjoints, et du Fonds du programme des Nations Unies « Unis dans l'action ») – protocole approuvé par le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) – le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluri partenaires doit, en tant qu'Agent administratif du Fonds:

- Débourser des fonds à l'intention de chaque entité des Nations Unies bénéficiaire, conformément aux instructions du PBSO. En principe, l'Agent administratif procède à chaque versement dans un délai de 3 à 5 jours ouvrables après avoir reçu les instructions du PBSO, ainsi que le Formulaire de demande pertinent et le Descriptif de projet signé par tous les participants concernés;
- Consolider les rapports narratifs et les états financiers (annuels et finaux), sur la base des demandes soumises à l'Agent administratif par les entités des Nations Unies bénéficiaires, et fournir aux donateurs et au PBSO les rapports d'activité consolidés;
- Procéder, dans le cadre du système du MPTF, à la clôture opérationnelle et financière du projet, une fois celui-ci déclaré officiellement achevé par l'entité des Nations Unies bénéficiaire concerné (en joignant également le rapport narratif final, l'état financier final certifié et le document spécifiant le remboursement du solde);
- Débourser des fonds à l'intention de toute entité des Nations Unies bénéficiaire, afin de couvrir tout coût supplémentaire décidé par le PBSO, conformément au statut et aux règles du Fonds.

• Responsabilité, transparence et rapports des entités des Nations Unies bénéficiaires

Les entités des Nations Unies bénéficiaires doivent assumer intégralement la responsabilité programmatique et financière des fonds qui leur sont versés par l'Agent administratif. Ces fonds seront gérés par chaque entité conformément à son propre statut, ses propres règles, directives et procédures.

Chacune de ces entités tiendra un « grand livre » faisant état de la réception et de la gestion des fonds qui lui auront été versés par l'Agent administratif sur le budget du Fonds. Ce grand livre, autonome pour chaque entité, sera géré par l'entité en question conformément à ses règles, directives et procédures (y compris les règles régissant les intérêts). Chaque « grand livre » autonome sera soumis exclusivement aux procédures d'audit internes et externes établies dans le cadre du statut, des règles, des directives et procédures applicables à l'entité des Nations Unies concernée.

Chaque entité des Nations Unies bénéficiaire fournira à l'Agent administratif et au PBSO (uniquement en ce qui concerne les rapports narratifs, dans ce dernier cas) les éléments suivants :

- Des rapports d'activité semestriels, à soumettre au plus tard le 15 juillet;
- Des rapports d'activité narratifs annuels, à soumettre dans un délai de 3 mois après la fin de l'année civile (31 mars);
- Des états financiers annuels en date du 31 décembre et concernant les fonds versés à l'entité en question par le Fonds, à soumettre dans un délai de 4 mois après la fin de l'année civile (30 avril);

⁴ Disponible à l'adresse suivante : <http://www.un.org/dares/2008/protocol-on-the-role-of-the-AA-10-30-2008.doc>

- Des rapports narratifs finals, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 4 mois (30 avril), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question. Le rapport final contiendra un résumé des réalisations et résultats en regard des buts et objectifs du Fonds;
- Des états financiers finals et certifiés, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 6 mois (30 juin), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question;
- Le solde non utilisé à la clôture du projet devra être reversé, et une notification sera envoyée à ce sujet au Bureau du MPTF, dans un délai de 6 mois (30 juin) au cours de l'année suivant l'achèvement des activités.

3- Propriété du matériel, des fournitures et autres biens

La propriété du matériel, des fournitures et autres biens financés sur le budget du Fonds sera assumée par l'entité des Nations Unies bénéficiaire et responsable des activités. Les questions de transfert de propriété demandé par l'entité des Nations Unies bénéficiaire seront déterminées conformément aux politiques et procédures de l'entité en question.

4- Information du public

Le PBSO et l'Agent administratif veilleront à la publication des opérations du Fonds sur le site Internet de ce dernier (<http://unpbf.org>) et sur le site de l'Agent administratif (<http://mptf.undp.org>).

Annexe A : Résumé de projet



FONDS POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX

RÉSUMÉ DE PROJET

Numéro et intitulé du projet :	Autonomisation et implication des jeunes dans les zones à risques	
Entité(s) de l'ONU bénéficiaire(s) :	OIM, UNDP, UNICEF	
Partenaire(s) d'exécution :	HACP, Ministère des enseignements technique et de la formation professionnelle, Ministère de la jeunesse et des sport, Ministère de l'intérieur, de la sécurité publique, de la décentralisation, des affaires coutumières et religieuses, les services techniques décentralisés, les ONG, etc.	
Site :	Dannet, Aderbissinat, Tchintabaraden, Tassara, Olléléwa et Zinder commune 2)	
Budget approuvé pour le projet :	2 500 000 US	
Durée du projet :	Date de démarrage prévue : Février 2016	Date d'achèvement prévue : Janvier 2019

Descriptif du projet :	Projet « <i>Autonomisation des jeunes pour la paix au Niger</i> » a pour objectif global d'offrir aux jeunes des régions à risque un cadre holistique en vue de leur insertion socio-économique et de leur épanouissement personnel en lien avec la consolidation de la paix. Il vise en particulier : (i) le renforcement des capacités opérationnelles et de prise en charge des centres et structures d'encadrement et de formation professionnelle, et amélioration des programmes et curricula de formation ; (ii) le développement des connaissances et compétences techniques et professionnelles de 2000 jeunes vulnérables et sensibilisation aux droits de l'homme, à la culture de la paix et à la prévention des conflits ; (iii) l'appui à l'insertion socio-économique, à l'entrepreneuriat et à l'auto emploi des jeunes et (iv) le renforcement de la participation aux mécanismes/instances de prise de décision.
Résultats du projet :	<i>Les résultats visés par les projet sont : (i) l'insertion socio-économique des jeunes (hommes et femmes) à risque de manipulation et d'engagement dans la violence est renforcée et les risques de radicalisation des jeunes ciblés sont diminués et (ii) l'implication et la représentation des jeunes (hommes et femmes) à risque dans le processus de prise de décision au niveau communautaire, local et national afin de fournir aux jeunes des mécanismes démocratiques de participation.</i>
Domaines de résultat du Fonds :	Domaine 1 du plan des priorités
Note d'évaluation sur l'égalité entre les sexes :	2
Activités principales du projet :	<ul style="list-style-type: none"> - Construction et/ou réhabilitation et équipement des centres d'apprentissage et de formation professionnelle - Construction et/ou équipement des ateliers de production, marketing et commercialisation adossés aux centres de formation professionnelle - Renforcement des capacités des services déconcentrés à la formation professionnelle - Amélioration des curricula et de la qualité des formations professionnelles et création de nouvelles filières porteuses - Recyclage des formateurs et/ou formation de formateurs, Ciblage, profilage, sélection, formation à l'entrepreneuriat (élaboration de plans d'affaire et gestion) - Sensibilisation /appui psychosocial et promotion d'alternatives économiques locales à la migration - Appui en kits et capital de démarrage pour des activités génératrices de revenus pérennes - Pratique du concept « AGE : Apprendre-Gagner-Epargner »

Annexe B – Cadre de résultats du projet PRF

Nom du pays : NIGER

Dates du projet : Février 2016 à Janvier 2019

Théorie de changement en bref :

Si les jeunes des zones à risque (filles et garçons) ont accès à des cadres d'apprentissage holistiques, alliant formation professionnelle, sensibilisation aux valeurs civiques, morale éthiques, au conseil psychosocial et à l'appui à l'insertion socio-professionnelle, alors leurs perspectives d'emploi et de participation à la vie de leur communauté seront renforcées auront davantage d'options pour se prendre en charge et bâtir leur avenir et seront ainsi moins enclins à s'engager dans des actions violentes et à se laisser séduire par les discours radicaux parce qu'ils auront tout intérêt à contribuer au maintien d'un environnement calme et propice aux activités économiques. Ainsi, ils contribueront positivement développement de leur communauté et à la stabilité des zones concernées.

Résultats	Produits	Indicateurs	Mode de vérification	Année 1	Année 2	Etapes
Description du résultat 1 : [une phrase de description du résultat]		Indicateur de résultat 1 a				
		Niveau de référence :				
		Cible :				
		Indicateur de résultat 1 b				
		Niveau de référence :				
		Cible :				
		Indicateur de résultat 1 c				
		Niveau de référence :				
		Cible :				
	Produit 1.1	Indicateur de résultat 1.1.1	Base de données	X	X	X
	renforcement de cadre de	# de jeunes à risques		X	X	X
						1. Construction réhabilitation équipement

formation professionnelle		formation professionnelle									
identifiées, inscrits pour les formations professionnelles Niveau de référence : 0 Cible: 500	Rapport de fin de formation Rapport de suivi Ateliers post de production										
	Indicateur de résultat 1.1.2 # de centres de formation réhabilités et équipés Niveau de référence : Cible : 6	Accusé de réception des équipements Rapport de formation Comité de gestion des ateliers de production post formation Base de données des bénéficiaires des prises en charge Rapport Rapport d'évaluation finale Rapport d'audit									
Indicateur de résultat 1.1.3 # d'atelier post formation mis en place et équipé Niveau de référence : Cible : 6											
Indicateur de résultat 1.1.4 # de micro entreprises											
	centres d'apprentissage formation professionnelle 2. Construction équipement ateliers de product marketing commercialisation adossés au centre formation professionnelle 3. Renforcement capacités des servi déconcentrés à formation professionnelle 4. Amélioration curricula et de qualité des formati professionnelles création de nouve filières porteuses 5. Recyclage formateurs et formation 1. Identification besoins équipements et ac des équipement nécessaires pour fonctionnement Atelier d'information										

										Produit 1.2 appui aux activités socioéconomiques et à l'entreprenariat des jeunes filles et garçons	Indicateur de résultat 1.2.1 # de jeunes filles et garçons à risque, cible, identifié et profilé dans les zones ciblées pour favoriser la stabilisation socioéconomique au sein des communautés vulnérables et sujettes à la radicalisation	Niveau de référence : 0 Cible : 780	Base de données <u>des bénéficiaires</u> Rapport d'analyse du profilage pour mesurer l'impact socio-économique des AGR sur les jeunes à risque	X	X	X												1-Procéder au Ciblage de jeunes à risque sur la base de critères prédéfinis 2-Organiser la sélection suivie du Profilage des jeunes à risques selon le critères pré-définis (OIP PNUD-UNICEF) 3-Sélection des ONG et entrepreneurs locaux

		<p># de types de projets communautaires et dans des secteurs d'activités porteurs identifiés et sélections dans toutes les zones ciblées</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 780</p>	<p>Rapport sur le nombre de jeunes utilisant le concept « AGE »</p> <p>Rapport d'évaluation d'impact des AGR...</p> <p>Rapport de suivi de proximité bimensuel</p> <p>Rapports de l'analyse de l'impact sur le changement de comportement de jeunes après les moyens d'autonomisation mise en place</p>	X	X	X	X	X	X	X	X	<p>1- Elaboration des projet d'activités génératrices de revenus avec les bénéficiaires</p> <p>Sensibiliser les jeunes bénéficiaires et leur communautés sur les risques de la migration irrégulière et les opportunités comme alternatifs</p> <p>2- Accompagner et encadrer les bénéficiaire dans le choix et la faisabilité des projets communautaires</p> <p>3-impliquer les communautés les plus à risque et faire le Profilag des villages à forte proportion de jeunes sélectionnés dans les communes,</p> <p>4-Suivi et encadrement proximité des projets communautaire</p>
Description du résultat 2 :		# Nombre de ménages dans les communes cibles qui bénéficient										- 780 jeunes bénéfici

<p>Les jeunes filles et garçons inactifs et à risque de façon générale, et en particulier les vulnérables migrants retournés, les potentiels candidats à la migration irrégulière, à risque de radicalisation, vulnérables à la violence, arrivent à subvenir à leurs propres besoins et à ceux de leur communautés tout en contribuant à la stabilité, la résilience et à la cohésion</p>		<p>des projets communautaires</p> <p># de jeunes réinsérés économiquement au sein du tissu social et stabilisation des autres jeunes à risque en général et potentiels candidats à la migration irrégulière</p>	<p># de jeunes à risque utilisant le concept « AGE »</p>	<p>directement des activités génératrice de revenus à travers les projets communautaires qui renforcent la résilience et ont une incidence sur la cohésion sociale, l'économie, la stabilité au sein de la commune.</p> <p>- Une formation technique et qualifiée permettant aux jeunes d'améliorer leurs capacités pour aller vers la stabilité en termes d'employabilité est donnée aux bénéficiaires à travers les formations du PNUD</p>
<p>Produit 2.1</p> <p>Promotion de la citoyenneté et de la participation des jeunes à risque dans la vie des communes</p>		<p>Indicateur de résultat 2.1.1</p> <p>#d'événements communautaires avec une participation significative des jeunes visant la promotion de la citoyenneté et la culture des valeurs démocratiques ;</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 48</p>		<p>Rapports des partenaires de mise en œuvre ;</p> <p>visites de terrain ;</p> <p>Rapport d'activités des VNU</p> <p>Compte rendu des réunions</p>

	<p>Produit 2.2 Création d'un environnement communal favorable à la participation des jeunes</p>	<p>Indicateur de résultat 2.1.2 # d'émissions réalisées, diffusées par les radios communautaires appuyées promouvant la paix et la citoyenneté produits par les jeunes ; Niveau de référence : 16 Cible : Au moins 150</p> <p>Indicateur de résultat 2.1.3 #de réunions des cadres communaux de concertation auxquelles les délégués des jeunes participent Niveau de référence : 0 Cible : 70%</p> <p>Indicateur de résultat 2.2.1 #des membres des Comités de développement communaux (incluant les élus, les services techniques et les leaders traditionnels et religieux) formés sur l'APBDH et les budgets participatifs Niveau de référence : 0 Cible : 180</p> <p>Indicateur de résultat 2.2.2</p>	<p>Rapports des partenaires de mise en œuvre ; visites de terrain ;</p>	<table border="1"> <tr> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	X	X	X	X	X	X					<p>3. Appui à l'organisation des examens finaux intégrant l'éducateur la paix</p>
X	X	X	X	X	X										

		<p>#d'outils de pilotage du développement communal (PDC, P/A, Budget) élaborés avec la participation des jeunes (F & G) Niveau de référence : 0 Cible : 18</p>																	
		<p>Indicateur de résultat 2.2.3 #de communes inscrivant dans leur budget des actions spécifiques pour les jeunes et allouant ces ressources Niveau de référence : ND Cible : 70%</p>																	